



Lutte

contre les réformes libérales
et pour une école
de l'égalité

La CGT-Educ'action combat les réformes libérales du gouvernement : suppression massive de postes, réformes comptables des parcours scolaires, retraites, salaires, fiscalité... La CGT agit pour que, tous ensemble, femmes et hommes, nous luttons contre l'injustice sociale et que nous construisions un projet démocratique et émancipateur pour l'école.

La CGT-Educ'action, membre de la première confédération de salarié·es, syndique et aide tous les personnels, quels que soient leur statut et leur fonction. La CGT propose un syndicalisme unitaire et revendicatif.

Un syndicat

interpro

pour tous les personnels

La CGT-Educ'action, avec ses élu·es, à la défense de tou·tes les salarié·es :

Mutations, déroulement de carrière, affectations, problèmes particuliers...

La CGT est une force à vos côtés, pour vous défendre et conquérir de nouveaux droits.

Défense

individuelle
et collective

Nous ne voulons pas...

- d'une école soumise aux dogmes du libéralisme économique :
 - ✗ de la mise en concurrence des établissements, des personnels et des familles au nom de l'autonomie ;
 - ✗ de la sélection pour l'entrée à l'université : Parcoursup...
 - ✗ de la fusion des académies et de la régionalisation de l'Éducation ;
 - ✗ du socle commun et de son livret de compétences (LSU) qui vise à une éducation segmentée, fondée sur l'employabilité concurrentielle des individus et qui conduit à renforcer les inégalités culturelles et sociales ;
 - ✗ d'une idéologie marchande de l'École qui conditionne les moyens aux "projets d'établissements" ou "projets d'école" et aux "contrats d'objectifs" couplés à des évaluations instrumentalisées (tests de positionnement, évaluations diagnostiques) ;
 - ✗ de l'intrusion des entreprises dans la pédagogie et les projets scolaires ;
 - ✗ des réformes gestionnaires qui imposent une surcharge de travail et mettent à mal nos actions pédagogiques : réformes du collège et des lycées ;
 - ✗ des attaques contre le statut de fonctionnaire (PPCR, CAP 22...) et la retraite ;
 - ✗ d'emplois précaires et déconsidérés : AESH, AVS, AED, CUI, EAP... ;
 - ✗ des pressions hiérarchiques ainsi que des modes d'évaluations administrative et pédagogique infantilisants ;
- de la baisse des moyens :
 - ✗ des salaires bloqués depuis 20 ans, des progressions de carrière ralenties, de la casse des retraites ;
 - ✗ des suppressions massives de postes, notamment chez les administrati-ves ;
 - ✗ des moyens en heures-postes insuffisants ;
 - ✗ des primes aux mérites ;
 - ✗ d'un manque crucial de remplaçant-es qui conduit celles et ceux qui sont affecté-es à vivre des situations insupportables ;
 - ✗ de la réduction des moyens consacrés à la formation ;
 - ✗ des remboursements incomplets des frais de déplacements ;
 - ✗ de la baisse des crédits d'enseignement ;
- de la dégradation des conditions de travail :
 - ✗ de la gestion managériale des personnels ;
 - ✗ des postes fractionnés ;
 - ✗ des surcharges de classes ;
 - ✗ de l'augmentation de la charge de travail ;
 - ✗ du cumul des réunions et des tâches administratives ;
 - ✗ de l'annualisation du temps de travail qui dérègle l'organisation de la vie privée ;
 - ✗ de l'obligation des heures supplémentaires, qui plus est mal payées.

Votons pour les listes PLP de la CGT Educ'action

Depuis de trop nombreuses années la voie professionnelle est la variable d'ajustement des gouvernements successifs et de leur politique d'austérité sans aucune ambition éducative. Le gouvernement répond à la difficulté scolaire par la baisse constante des moyens et par la culpabilisation des élèves, des enseignants et des parents.

Dix ans après la généralisation imposée du Bac Pro 3 ans qui a fortement aggravé les conditions d'enseignement tant pour les élèves que pour les personnels, le ministère poursuit la casse de la voie professionnelle avec sa réforme pour 2019 qui va dé-professionnaliser les diplômes, introduire l'apprentissage dans tous les lycée professionnels et entraîner un véritable plan social pour des milliers de professeur-es PLP.

L'État renforce les inégalités territoriales et sociales en poursuivant son désengagement au profit de l'apprentissage et au détriment de la formation initiale.

**un service public de qualité :
des conditions d'étude et de
parcours scolaire favorables à
l'épanouissement de l'élève
dans la société**

- l'abandon de la réforme de la voie professionnelle et la nécessité de revenir à des grilles horaires ambitieuses, hebdomadaire et qui prennent en compte la spécificité de l'enseignement pro ;
- des DHG qui permettent la réduction des effectifs par classe (24 élèves maxi, 18 élèves en éducation prioritaire) et le respect de seuils de dédoublement définis nationalement dans tous les établissements et toutes les disciplines ;
- le droit à une formation continue prise sur le temps de travail ;
- l'abandon du CCF et le retour à une évaluation terminale pour redonner un caractère national aux diplômes ;
- le développement de la formation professionnelle sous statut scolaire initial dans le cadre du service public de l'Éducation Nationale ;
- de réels moyens pour l'accueil et la prise en compte des élèves et des personnels en situation de handicap ;
- un système de remplacement statutaire de qualité, sur des zones moins étendues, avec un recrutement à la hauteur des besoins.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la **FONCTION PUBLIQUE**

Nous

revendiquons !

**une école de l'émancipation :
un égal accès à une éducation
émancipatrice
sur tout le territoire**

- maintien, développement et diversification de formations sous statut scolaire sur tous les territoires de l'académie ;
- refus de la fusion des académies de Toulouse et Montpellier ;
- l'abrogation du Socle Commun pour en finir avec l'école de l'employabilité ;
- la valorisation de l'ensemble des filières et le développement de passerelles entre toutes les voies ;
- des programmes qui conjuguent culture humaniste et esprit critique ;
- école gratuite et obligatoire jusqu'à 18 ans avec prise en charge systématique des équipements et ouvrages des élèves ;
- une politique d'éducation prioritaire qui ne soit pas un panel d'expérimentations managériales.

**une fonction publique
valorisée et solidaire :**

**la valorisation des métiers de l'enseignement
à travers la formation, les statuts et les
conditions de travail**

- la baisse et un partage du temps de travail, qui favorisent les créations de postes complets, pérennes et statutaires dans chaque établissement ;
- l'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation, la retraite ;
- l'égalité de traitement de tous les salarié-es de l'Éducation Nationale, selon des critères connus et nationaux (affectations plus transparentes en CAPA, un contrôle des affectations des contractuel-les par les CAPA) ;
- une refonte du statut de TZR incluant la limitation des déplacements et des établissements (2 maximum), la prise en compte de la pénibilité du remplacement avec une reconnaissance salariale et la prise en compte de la situation des personnels, des bonifications qui permettent une stabilisation rapide et au plus proche du vœu formulé ;
- un recrutement niveau licence, une formation de 2 ans rémunérée, débouchant sur un Master 2 reconnu en termes de traitement ;
- davantage de moyens pour la formation continue ;
- un système d'inspection qui soit fondé sur l'accompagnement plutôt que sur l'évaluation-sanction ;
- une organisation du temps et des emplois du temps devant élèves qui soit respectueuse du temps de travail hors enseignement et qui tienne compte des vœux des personnels ;
- une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités et 75% du dernier traitement ;
- l'augmentation des salaires et l'intégration de la hors-classe et de la classe exceptionnelle dans l'échelle indiciaire de la classe normale ;
- la prise en compte de la spécificité de l'Académie de Toulouse (étendue, disparités, densification, désertification...).